



Projet RESTRUCTURATIONS:

L'efficacité réformiste

Le rapport de l'expertise met la Direction face à ses responsabilités

SYNCEA, le cabinet chargé de l'expertise économique et industrielle du projet de restructuration industrielle impactant notamment Merpins a rendu sa copie au CCE le 27 sept et au CE locaux le 30 sept.

Sur l'aspect économique

SYNCEA rejette le motif économique de sauvegarde de la compétitivité (critère retenu pour justifier un PSE) Rien n'est mis en avant par la Direction pour prouver des pertes de marchés face à la concurrence, D'autre part aucune anticipation ni démonstration potentielles de difficultés à venir n'ont été apportées par la Direction de l'industrie pouvant justifier des mesures impérieuses de réorganisation

Le projet qui a trouvé naissance pendant la crise de 2009 se fonde sur une prudence exagérée par rapport à la reprise économique. Lequel discours reste maintenu pour justifier un gel d'embauches en France. Lequel discours est pourtant réfuté par les statistiques mondiales de OXFORD ECONOMICS et la réalité des chiffres de 2010.

La poursuite de la consolidation industrielle aboutira donc à une nouvelle baisse des coûts de revient et des capitaux engagés et donc à une hausse de marges déjà confortables dégagées sur des marchés matures par des activités elles aussi matures faisant ainsi contribuer massivement l'outil industriel au programme ONE (1,4Mds d'économie)

FO constate une nouvelle fois la position dogmatique de la Direction, basée sur une culture de la rationalisation et des restructurations au profit de plus de croissance et de rentabilité.

Sur l'aspect industriel

L'expertise met en évidence la cohérence du projet avec la politique industrielle du groupe

- Clarification de la vocation des sites industriels
- Focalisation des sites sur un nombre limité d'activités (Taille critique)
- Alignement avec la politique POA
- Création de centres de compétences technologiques

↳ Les Agriers devient centre de compétence pour les technologies cartes électroniques et site de fabrication Hi Mix / Low Volume pour les produits électroniques sur la zone EMEAS

Le site des Agriers voit son positionnement clarifié pour le moyen-long terme.

↳ Espagnac concentre sur un site unique le centre de ressources Zamak chromé pour le groupe et la fabrication des produits électromécaniques « contrôle ».

Mais l'évolution à long terme (> 5ans) du site d'Espagnac reconfiguré pose encore question de par l'évolution incertaine des marchés: compétition sur les prix à niveau de qualité / service identique, pénétration de produits moins performants type S2, introduction de nouveaux produits à valeur ajoutée susceptibles de renouveler la gamme.

L'expert note que la gestion dans la phase intermédiaire pourrait entraîner le recours à un pourcentage d'intérimaires élevé avec un risque d'obtention de la qualité.

Sur les projets alternatifs

Aucun projet alternatif n'a été retenu. Malgré des performances indiscutables, le choix de fermeture s'est porté sur l'usine de Merpins, et ce, pour plusieurs raisons:

- ↳ L'usine d'Espagnac dispose d'espaces disponibles (3000m²vacants) et du centre de R&D H2I et Sensors et des laboratoires.
- ↳ Le transfert des activités d'Espagnac vers Merpins aurait nécessité un investissement de l'ordre de 5M€ pour y installer le traitement des effluents et les installations sécuritaires nécessaires aux lignes de

chromage/chromatation et aurait isolé, voir mis en péril, les équipes de R&D. (La Direction affirme donc là sa volonté de maintenir l'effectif R&D sur Angoulême sur les activités C&S et Sensors et donc renforcer les activités industrielles sur le site d'Espagnac)

↳ Le rapatriement des produits du Brésil pour « remplir » Espagnac n'est pas compatible avec l'atteinte des coûts que s'est fixé la Direction et la stratégie de l'activité Sensors visant à réduire l'éclatement de l'outil industriel. Limoges voyant sa vocation confirmé comme FlexCenter pour Sensors.

Conclusion FORCE OUVRIERE.

L'amer constat sur le transfert du Zamak au Brésil a été longuement traité et commenté lors des CE et CCE, la direction de la stratégie industrielle reconnaissant elle-même lors du CCE du 24 Février 2010 « qu'il ne fallait ne pas en être fier » !! Aussi, devient il illusoire de croire à tout rapatriement.

Ainsi, si le projet actuel, impactant Merpins, trouve ses origines dans les conséquences du projet AIF (Espagnac vidé d'une grande partie de la fabrication de pièces zamak peintes vers le Brésil et donc non rentable). Les élus **FO** du CCE ont fait donc remarquer à la Direction,

- 1) son cruel dilemme à devoir choisir entre Merpins et Espagnac.
- 2) son incapacité à pouvoir remplir un site de productions de nouvelles productions a fortiori celles liées à des nouveaux projets (ex TIM qui a été localisé dans les pays de l'est en postes manuels)
- 3) son affligeant jeu de « chaise musicale » entre sites de production français

A qui le tour dans cet ignoble chantage industriel ? L'action de FORCE OUVRIERE visant à déclencher un droit d'alerte en Février 2010 voit donc là tout son sens... Et nous attendons avec impatience les réponses de la Direction (en la présence de Mr F.Abbal) lors du CCE exceptionnel du 11 octobre 2010.

Nous devons connaître la politique industriel à moyen terme !!

Quelle stratégie syndicale?

Il convient pour les élus **FO** de regarder l'avenir !! Le projet qui est soumis aux élus doit reposer sur un **accompagnement social plus qu'important, supérieur à AIF**. L'absence de réussite peut s'avérer critique en terme industriel et de casse sociale (licenciements). **FO** refusera tous licenciements secs.

Sur l'aspect économique :

Les élus FORCE OUVRIERE attendent des réponses sur :

- les données économiques du transfert de la ligne pièces peintes vers les sous traitants choisis, quels sont ils en Europe et sur le planning associé. Mais aussi des explications sur DynaCast (Indonésie).
- le transfert des lignes de fabrication de produits électromécaniques (vers Espagnac ?) (et le social ?)
- la position de la BU industrie sur les futurs projets pouvant impacter la pérennité du futur site de Espagnac (**le projet KINOS en sera t'il le 1^{er} exemple ? et les projets de boutonnerie ?**)
- la position de la BU industrie sur les futurs projets de produits électroniques pouvant apporter des charges de fabrication de produits et cartes pour Agriers (**le projet SOLO est déjà le 1^{er} exemple où Agriers est exclu sans raisons pertinentes**) ==> C'est une question des élus **FO** au CE d'octobre.

Sur les mesures sociales :

Négociations n'égalent pas compromission ni acceptation. **FO** a de suite condamné ce projet mais **FO** est rentré avec d'autres dans une négociation sociale certes complexe. Mais c'est la seule solution pour apporter des garanties aux salariés. D'ailleurs, signataires et non signataires de l'accord de méthode sont autour de la **même** table de négociations et quoiqu'en disent certains non signataires, **rien n'est pipé ni joué d'avance !! En acceptant de venir aux négociations, ont-ils les mêmes objectifs que les signataires ?**

Quant aux affirmations qui disaient que les CE étaient exclus de l'accord de méthode, qu'il n'y aurait pas d'expertise sérieuse, etc, etc ... N'est ce pas de la mystification ??

FO n'ira pas sur un combat juridique perdu d'avance et qui n'apportera rien aux salariés !!

FO restera à fond dans les négociations sociales jusqu'au bout du bout. S'il le faut nous saurons aller dans un combat plus dur pour défendre le personnel. Chacun doit donc assumer ses positions. D'ailleurs, l'avenant nécessite la signature de l'accord global...nous verrons bien alors ceux qui disent....

FO prend ses responsabilités, **ni simagrées, ni esbroufe électorale !!**